

## Castex : du Pass sanitaire au Pass social

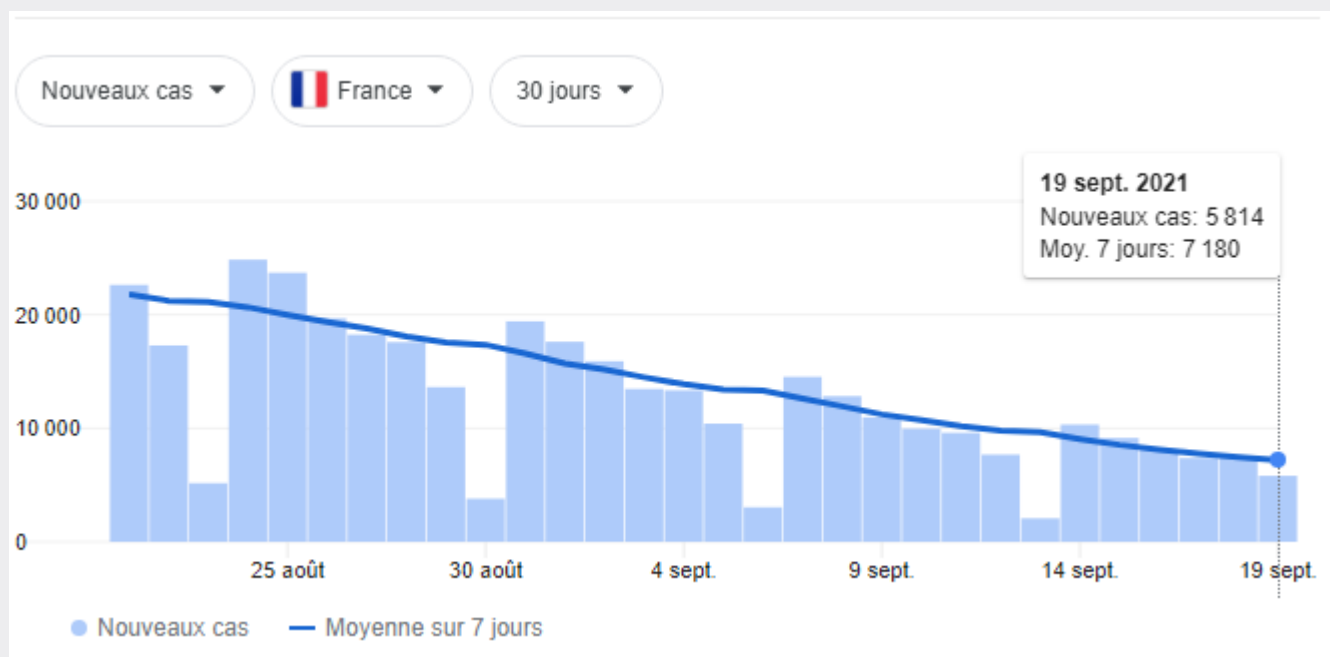


[Source : Russie politics]

Par Karine Bechet-Golovko

Sans aucune surprise, alors que la situation sanitaire ne présente aucune crise particulière, vue la saison, Castex nous annonce la loi de pérennisation du Pass sanitaire. L'enjeu n'étant dès le départ non pas sanitaire, mais de contrôle social, il n'y a rien de surprenant dans cette annonce de l'établissement de ce qui est en fait un Pass social. Les Français sont prévenus, rien ne leur sera épargné.

Voici la courbe d'évolution du Covid officiel en France ce mois-ci :



Et la courbe d'évolution des décès officiellement attribués au Covid en France :



Enfin, le Pass dit sanitaire a été mis en place quand la crise sanitaire était terminée – en ce qui concerne le problème de surcharge des hôpitaux, il existe depuis que les politiques néolibérales de destruction de l'hôpital public (et des services publics en général) sont mises en oeuvre, ce qui est bien antérieur à ce pauvre virus. Et comme le discours officiel est celui de l'acceptation du Pass sanitaire :

**franceinfo** @franceinfo · 18 sept.  
 Covid-19 : "Pour l'instant, le pass sanitaire est en vigueur, il fonctionne, et finalement, on s'y est tous habitués et ce n'est plus gênant dans la vie quotidienne", estime Emmanuelle Wargon.

Suivez le live 📌  
[francetvinfo.fr/en-direct/tv.h...](https://francetvinfo.fr/en-direct/tv.h...)  
[Afficher cette discussion](#)



Et que la négation dans le discours public du mouvement de rejet doit conforter ceux qui suivent, sans conviction ni rébellion, le sens du vent :



Il n'y a rien d'étonnant à ce que nos dirigeants veulent inscrire dans le temps un instrument qui n'a jamais été conçu comme temporaire. Dans ce contexte, l'annonce faite par Castex de la préparation d'un projet de loi permettant de faire durer le Pass sanitaire au-delà de la date prévue du 15 novembre n'est pas une surprise, c'est même totalement logique. N'ayons aucun doute sur l'alignement du Parlement, autant que du Conseil constitutionnel. Ces instances ne peuvent être dans la contestation idéologique du régime qui se met en place, sinon cela s'appelle une révolution et ce ne sont jamais les organes de l'État qui la font.

Il serait en revanche utile de modifier, dans ce nouveau projet de loi, l'appellation de ce Pass : de sanitaire, il devient officiellement social. Et en ce sens, la démarche s'inscrit parfaitement dans la logique du rapport d'information du 3 juin 2021 du Sénat intitulé « *Crises sanitaires et outils numériques : répondre avec efficacité pour retrouver nos libertés* », que je vous laisse lire ici. Or, comme nous le voyons bien, non seulement l'outil numérique ne permet en rien de retrouver les libertés, mais il est même

*devenu notre propre instrument liberticide, chacun se promenant avec sa prison numérique dans les mains, son smartphone.*

Après tout, ce n'est qu'un QR Code...